

# bulletin

Avril 2024

s e m e s t r i e l

---



SHS

Société Historique de Soissons

## **Nouveaux adhérents**

Duvivier Alice, Turbil Nathalie, Simon Roselyne, Gaillard Pierre, Vuillefroy De Silly Hugues, Jeanson François, Ruby Elisabeth, Hitchon William, Thebault Gérard, Sanchez Patricia, Guerin Gérard et Corneille Jean Pierre.

## **Renouvellement des adhésions**

Il est temps, si ce n'est pas encore fait, de renouveler votre adhésion pour l'année 2024 par tout moyen à votre convenance :

- Par chèque bancaire libellé à l'ordre de la Société Historique de Soissons.
- Par carte bleue en vous rendant sur notre site internet rubrique « faire un don ».
- Par virement bancaire à l'aide du relevé ci-après.

**Domiciliation** : Société Générale Soissons

**Titulaire du compte** : Société Historique de Soissons

**IBAN** : FR76 3000 3029 4500 0500 9425 423 **BIC** : SOGEFRPP

## **Nos publications**

Nous vous rappelons nos publications :

Notre Mémoire n° 7-2 « souterrains et archéologie » est disponible gratuitement pour les adhérents à jour de leur cotisation.

Le Mémoire 7-1 « Monuments commémoratifs » parut en 2021 est toujours disponible. Il est lui aussi gratuit pour les adhérents à jour de leur cotisation.

L'ouvrage de Denis Rolland « La cathédrale de Soissons, maison de Dieu, mémoire des hommes » est toujours disponible au prix de 22€.

## **Dates à retenir**

**Samedi 16 mars 2024**, 14h30 chez CHD, « Les trois châteaux de Pinon » par Michel Gasser. L'histoire des trois châteaux ayant existé à Pinon, du plus ancien au plus récent, et tous aujourd'hui disparus.

**Samedi 13 avril 2024**, 14h30 chez CHD, « Violence et grâce royale dans le Soissonnais sous Charles VI » par Jean Christophe Dumain. Le fonds d'archives du Trésor des Chartes aux Archives nationales conserve de nombreuses lettres de rémission octroyées par le roi Charles VI entre 1380 et 1422, en faveur d'auteurs de crimes et de délits. L'étude de ces lettres pour la région de Soissons met en lumière des destins particuliers et des catégories de forfaits répréhensibles.

**Samedi 25 mai 2024**, sortie à Oulchy-le-Château. Rendez-vous à 14h30 devant l'église d'Oulchy.

**Samedi 22 juin 2024**, sortie en Thiérache. Déplacement en car, voir bulletin d'inscription ci-joint.

**Pour plus de détails, consultez régulièrement notre site Internet, onglet « Conférences/visites ». Dans l'agenda « remontez » les dates.**

Société Historique de Soissons - 4, rue de la Congrégation 02200 Soissons - Tél : 03 23 59 32 36  
Site internet [www.sahs-soissons.org](http://www.sahs-soissons.org) Courriel : [contact@sahs-soissons.org](mailto:contact@sahs-soissons.org)

## Marithey CASTA

*Marithey Casta est décédée le 3 février dernier. Elle était une fidèle adhérente de la Société Historique depuis de nombreuses années. Au mois d'octobre dernier, dans la plus grande discrétion, elle a fait un don de 5 000 € à notre association.*

Marithey CASTA est née en Normandie et y a vécu une bonne partie de sa jeunesse au bord de la mer, une vie simple, en famille, dans une petite ferme, avec des goûts simples aussi, jardinage et petite pêche côtière. Ces goûts ne l'ont jamais quittée. Elle a poursuivi ses études, encouragée par son instituteur, à qui elle a conservé une grande reconnaissance. Elle a aussi conservé de nombreux contacts amicaux avec ses anciennes camarades.

Dotée d'une grande capacité de contact humain, partout elle communiquait rapidement avec son entourage. Elle a été représentante-présentatrice, profession de contact humain s'il en est, à la « Société des vins de France », elle qui ne buvait pas ou si peu, mais savait goûter.

Elle s'est mariée jeune. C'est alors que son couple a acheté une maison à Arcy Sainte Restitue. C'est après le décès de son époux qu'elle a fait un long séjour aux Etats-Unis, à Providence, comme garde d'enfants, ce qui lui a permis d'apprendre l'anglais qu'elle parlait finalement « fluently ».

Lors d'un autre séjour, en Italie, elle a appris l'italien, également parlé couramment.

Dans ces deux pays elle a aussi lié des amitiés durables.

Revenue à Arcy, elle a entrepris d'écrire l'histoire et la vie du village, et Fabrice PETIT, instituteur, l'a accompagnée dans l'" Association des Archives Illustrées d'Arcy-Sainte-Restitue ". Ce travail tient



dans une dizaine de brochures, plus de 1200 pages. Informatisé, il est maintenant consultable sur le site Internet de la Société Historique de Soissons.

A la mort du curé Margerin du Metz, à la demande de la mairie, elle s'est occupée de l'église. Ce qui l'a amenée à en faire l'inventaire, puis à nettoyer et remettre en état les lieux et (faire) reprendre le mobilier, travail qu'elle a poursuivi avec la reprise et la création de vitraux dans la sacristie avec la vitrailliste Laurence WEBER.

Pour financer une part de ces travaux, elle a écrit et fait éditer un livre sur l'œuvre de Monsieur Roger PHILIPPE. Celui-ci a aussi fait don de deux superbes maquettes, le Mont Saint Michel et Saint Jean des Vignes, qui sont toujours dans l'église.

Tout cela en demandant, et obtenant, le concours de bénévoles, parfois professionnels, qu'elle dynamisait et dont elle partageait aussi les travaux. Elle savait aussi récompenser ces bénévoles en finale.

Pour ne pas " faire de jaloux ", elle entreprit à Branges la remise en état du lavoir avec une nouvelle équipe et de nombreuses bonnes volontés. Puis ce fût,

pour des jeunes, au lavoir de Servenay d'être aussi fortement repris.

Sur une autre demande, elle a restauré, avec un fin connaisseur, M. BERRIOT, le cadran solaire de 1831 de la rue de Branges à Arcy.

Excellent travail de nos anciens, les tracés calculés avec les puissants moyens modernes sont retombés exactement sur les traces restantes.

A Branges, elle a entrepris la restauration-remise en état de l'église, initiée mais non aboutie par le Conservateur des Monuments Historiques de l'Aisne de l'époque. Ce fut d'abord l'oculus du chœur qui retrouva une nouveauté. Après une longue attente, les anciens vitraux, "cannibalisés", rajeunirent les vitraux de la nef, opération où elle mit aussi beaucoup "la main à la pâte" avec la vitrailliste.

La nef retrouva aussi un plafond neuf. Puis les vitraux de l'abside et du chœur, créations également de Laurence WEBER, ont suivi, où elle mit beaucoup du sien.

La réfection de la toiture est restée à la charge de la commune, mais il lui a fallu quand même beaucoup de persévérance pour maintenir la poursuite des travaux jusqu'au terme. Entre temps, elle avait trouvé moyen, à la demande d'un descendant auprès de la mairie, de retrouver dans le cimetière puis de faire remettre en état décent la tombe du caporal Rautureau mort à Arcy en 1918.

Pour le centenaire de 14-18, elle avait rédigé, pour une commune voisine, une brochure sur "l'Histoire et la Bataille du Plessier-Huleu".

Pour toutes ces activités, elle s'est dépensée - dans tous les sens du terme - sans compter, en œuvrant, outils en main sur les chantiers, ainsi que pour les démarches, dossiers, recherches et

surtout pour la recherche de moyens financiers : subventions, participations, dons...

A l'arrêt de l'Association, elle a pu profiter d'un peu d'apaisement avant de reprendre d'autres activités dans diverses associations, plutôt en second rang cette fois : histoire à la SHS, théâtre, généalogie, langue. Mais la maladie qui l'avait déjà frappée quelques fois l'a à nouveau attaquée et a fini par avoir raison d'elle.



C'était une belle personne et, faut-il y voir un signe ? juste après son inhumation même le ciel a versé quelques larmes. Tous ses amis, proches ou moins proches, seront nombreux à conserver sa mémoire, dans ses multiples facettes.

Que Marithey repose en paix, son souvenir et les traces de ses travaux resteront.

**7 octobre 2023 - L'église Sainte-Marie-Madeleine de Mont-Notre-Dame « Une Renaissance », par Marie Annick Lefebvre.**



Le voyageur circulant sur l'axe Soissons-Reims, peut être attiré par une église imposante située en haut d'une colline boisée. Cette église, que l'on aperçoit à plusieurs kilomètres aux alentours, n'est pas sans interroger : il faut revenir plus de 1000 ans en arrière pour en connaître l'histoire.

Mont-Notre Dame situé à la frontière de l'Aisne et de la Marne. De tous les temps, sa position stratégique, en faisait un haut lieu de pouvoir politique et militaire. Les évêques de Soissons étaient attirés par cette position pour le contrôle de la vallée de La Vesle, entre les frontières de l'évêché de Soissons et de Reims.

Autrefois de l'intendance, des baillages, élection et diocèse de Soissons, archidiaconé du Tardenois. Mont-Notre Dame s'appelait autrefois, Tardonum, au VIIe siècle, Sauriacum, Saurèle, puis, de 1137 à 1239 "*Montem Sanctae Mariae*", "*Mons Beate Marie*". Il faut attendre 1257 et 1267 pour voir apparaître la mention "*Mons Beate Marie-Magdeleine*". Mont Ste-Marie-Madeleine.

La collégiale Sainte-Marie-Madeleine de Mont Notre Dame, classée au Monuments Historiques en 1886, dominait le village

depuis le XIIIe siècle. Elle fut dynamitée par les Allemands le 3-4 août 1918 lors de leur retraite.

Il fallut attendre le déclassement de l'ancienne collégiale en 1926 et le déblaiement des ruines pour construire une nouvelle église de 1929 à 1933. Cette reconstruction fut l'un des plus onéreux et importants chantiers des églises de l'Aisne : 5 millions de frs.

**I L'antique collégiale Sainte-Marie-Madeleine de Mont-Notre-Dame**



Les documents écrits sont rares, les événements transmis par voie orale sont souvent déformés au cours des siècles. Les historiens qui se sont penchés sur l'histoire, se sont inspirés, sans citer leurs sources, de l'abbé Carlier, auteur de "L'Histoire du Duché du Valois" en 1764, qui lui-même détenait des sources de l'abbé de Pienne, ancien curé doyen de Mont-Notre-Dame en 1726. Mont-Notre-Dame n'est cité dans les textes qu'en 961 lors d'un premier concile.

Quatre conciles et deux synodes ont siégé au Mont-Notre-Dame pour débattre d'affaires politiques et ecclésiastiques.

Nous croyons pouvoir établir l'existence successive de trois édifices du Xe siècle au XIIIe siècle.

Le chantier de la collégiale a été principalement marqué par celui de la cathédrale de Soissons, église-mère du

diocèse. La façade occidentale correspondait à un premier état de la façade de la cathédrale de Soissons.

Ravagée par les guerres successives au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle, par un incendie involontaire en 1617, et par un cruel manque d'argent, en 1830, la collégiale est amputée de son chœur et de ses bras du transept. Elle sera définitivement anéantie par l'armée allemande en août 1918. Il ne subsiste que quelques vestiges et dix chapiteaux de style préroman déposés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, au musée Saint-Remi de Reims.

## **II L'Eglise de Mont-Notre-Dame symbole de l'Art Déco des années 1920-1930.**

Après les ruines, vint le temps de la reconstruction. Une période qui s'étend sur huit longues années, de 1925 à 1933. Dès 1925, la commune de Mont-Notre-Dame adhère à la Société Coopérative des églises du Diocèse de Soissons. La commune en est le commanditaire et le maître d'ouvrage.

L'édifice en pierre de taille, se caractérise par une silhouette imposante et assez complexe avec des références à la collégiale, mêlant le style roman et gothique. Bien que reprenant l'emplacement initial, le nouvel édifice est occidenté afin d'en faciliter l'accès et de dégager l'ancienne crypte.

Les architectes, Georges Grange, désigné par les Beaux-Arts en 1927 et Louis Bourquin de Reims poussent à la perfection l'ambition de l'Art déco d'être "un art total". Les artistes travaillent en symbiose dans la volonté de réaliser une œuvre d'art dans sa globalité de l'architecture à la décoration intérieure : fresques, vitraux, ferronnerie, céramique lumineuses, mobilier.

Les auteurs en sont : les Rémois Edouard Sédiey sculpteur, pour l'ensemble des



sculptures extérieures et intérieures, Marcel Decrion, ferronnier d'art, Les vitraux sont du parisien Jacques Damon d'après les cartons de René Bour, Eugène Chapeau, breton, réalise les peintures murales. La Maison Aimery de Saint-Quentin pour les mosaïques.

On retrouvera dans l'église les premiers temps de la chrétienté. C'est ce que l'on peut remarquer en découvrant la mise en valeur des premiers saints locaux par les arts décoratifs (vitraux, sculptures et peintures murales).

Les travaux de construction de la nouvelle église ont été confiés à l'entreprise Coste de Reims.



Le 23 avril 1933 l'église est inaugurée par Monseigneur Mennechet, évêque de Soissons, en présence de l'abbé Boileau, curé de la paroisse et de nombreux élus et personnalités.

La nouvelle église sera classée aux Monuments Historiques par arrêté du 23 mars 1998, à l'initiative de Madame le maire Jocelyne Gallou.

**18 novembre 2023 - Chanoines et clercs du chœur dans les stalles des cathédrales du nord du royaume de France (XIIIe-XVIe siècles), par S. Abdi, chercheur associé à TrAme (UR 4284), UPJV**

Dans nos cathédrales, les stalles désignent les sièges sur lesquels prenaient place les membres du clergé (chanoines, chapelains...) dont la mission première était de célébrer quotidiennement l'office divin dans le chœur.

Les stalles que nous pouvons encore observer dans nos cathédrales ne sont pas toutes d'époque médiévale (comme à Rouen ou Évreux). En effet, de nombreuses campagnes de reconstruction des stalles ont été lancées au cours de l'histoire. Celles de Soissons, longtemps datées du XVIIIe siècle, ont finalement été attribuées à la fin du XVIe siècle, reconstruites après les destructions huguenotes de 1567.

Aujourd'hui, ces ensembles de stalles paraissent bien vides et il faut faire un effort d'imagination pour se représenter la vie qui les animait par le passé.

Ces stalles ont avant tout été étudiées par les historiens de l'art en tant que mobilier d'art. Notre propos entend éclairer l'usage qu'en faisait les hommes afin de redonner vie à cette réalité collective qu'était le service liturgique des cathédrales.

Pour ce faire, l'historien peut s'appuyer sur des sources de la vie liturgique et canoniale notamment les ordines du chœur ou les registres de délibérations capitulaires. Les mentions de stalles dans les sources se caractérisent par une terminologie protéiforme en latin ou en ancien français : *stallum* / stalle, *sedes* / siège, *forma* / forme, *cathedra* / chaire...

Nous les avons collectées sur la période XIIIe-XVIe siècle en limitant notre étude à quelques cathédrales du nord du royaume de France.

Nous nous sommes tout d'abord intéressés à la réception du nouveau chanoine au chapitre cathédral qui s'accompagne de l'attribution d'une stalle dans le chœur lors de la cérémonie de l'installation qui en a conservé l'étymologie (de *installare* en latin). Elle rappelle la fonction première de tout chanoine qui devra dès lors y passer une grande partie de son temps pour accomplir les devoirs de l'office.

Le placement des chanoines dans ces sièges obéit à un certain nombre de principes reflétant la hiérarchie qui règne au sein du clergé cathédral. Les dignitaires bénéficient de places d'honneur dans les stalles hautes, face ou au plus près de l'autel majeur. C'est un placement privilégié qui leur permet d'avoir une vue d'ensemble sur la geste liturgique et le personnel du chœur dont ils ont la juridiction. Les simples chanoines sont installés en fonction de leur rang dans les ordres ecclésiastiques (prêtre, diacre, sous-diacre) et en fonction de leur ancienneté au chapitre selon la date de leur réception. Prêtres et diacres dans les stalles hautes, sous-diacres dans les basses.

Enfin, pour marquer l'infériorité dans les stalles, les clercs du bas-chœur (chapelains, vicaires, enfants de chœur...) se partagent entre les stalles basses et les sellettes ou les bancs placés en avant et formant une troisième rangée de sièges moins honorables. Des sièges qui ont généralement disparu (à l'exception des sièges monopodes conservés à Soissons).

L'évêque, outre sa cathèdre placée dans le sanctuaire, pouvait bénéficier d'une

stalle canoniale, la plupart du temps dans la première stalle haute de la partie droite du chœur lui conférant ainsi une préséance digne de sa fonction.

Les sources révèlent aussi une présence laïque. On accorde une place au roi ou aux représentants de l'autorité royale à l'occasion des grandes cérémonies publiques. Par contre, la réglementation canoniale combat la venue non autorisée de simples laïques qui s'immiscent dans le chœur à de nombreuses reprises pour avoir part au sacré.

Les sources mettent aussi en évidence des mobilités au sein de ces ensembles de stalles. En effet, durant sa carrière, le clerc peut être amené à changer de position dans l'ordre de préséance. Lorsqu'un chanoine mourait et qu'un nouveau le remplaçait, toute la rangée était décalée car l'ordre d'ancienneté n'était plus le même. Des déplacements similaires avaient lieu à l'occasion d'une promotion, un chanoine devenant dignitaire, un chapelain devenant chanoine ou lorsqu'un clerc était promu à un grade ecclésiastique supérieur. Un vrai jeu de chaise musicale en somme.

La réalité de la liturgie impliquait plus largement une plus grande souplesse dans le placement au quotidien, des mobilités selon les jours et selon les heures canoniales. Cela remet en cause une vision fixiste des places de chacun au chœur que l'on a parfois.

Les sources révèlent enfin des disfonctionnements dont le chœur est le cadre. Au quotidien, les stalles de la cathédrale sont loin d'être toutes occupées en raison de l'absentéisme des chanoines. Les raisons sont bien connues (cumul de bénéfices, études à l'université, services des princes). La

désaffection se fait aussi sentir à certaines heures canoniales moins rémunérées (les petites heures) ou plus exigeantes (mâtinés). Tout un personnel subalterne astreint à une résidence continue au chœur a été institué pour pallier ce problème. En réalité, rares sont les occasions de voir la centaine de clercs et plus s'activer tous ensemble dans les stalles de la cathédrale.

Enfin, l'image de clercs bien ordonnés dans leur stalle doit aussi être nuancée en raison des problèmes de discipline que nous font connaître les sanctions prises lors des assemblées capitulaires (bavardages, enfantillages, tenue incorrecte, retards, somnolence, injures voire rixes). Une agitation que l'on doit notamment au jeune âge de certains clercs de la cathédrale. Les sources révèlent notamment une pratique donnant lieu à un étonnant tapage, la *collisio cathedrarum*. Les clercs ont pris l'habitude de frapper le battant des stalles contre le dossier pour signaler les manquements de leurs confrères à l'office, on imagine le vacarme qui en découlait.

Bien qu'il faille se garder de l'effet de sources, celles-ci nous font donc découvrir un clergé cathédral qui n'est pas toujours exemplaire au quotidien dans les stalles.



**9 décembre 2023 - Marche dans les pas des « MAÇONS de LA CREUSE », dans les secteurs de Coucy-le-Château à Lizy et de Braine à Septmonts, par Madame Michèle LEFEVRE-TRANCHART, membre du GREC.**

La rencontre s'est faite au travers des « Registres d'Etat Civil » de la commune de Coucy-le-Château au début du XVIIIe : un baptême en 1717, suivi trois ans après par le mariage du parrain et de la marraine : Joseph VERGNAUX, « **maçon de la Creuse** », originaire de Saint-Goussaud et Jeanne BRANDON originaire de Coucy. A Lizy, on trouve le même cas de figure, un baptême en 1707, suivi cinq ans après par le mariage du parrain et de la marraine : Pierre LANTHONY « maitre-maçon » originaire de Saint-Léger-la-Montagne et Elisabeth VAUCEL, originaire de Lizy. Ils travaillent ensemble sur certains chantiers, comme les Abbayes de Nogent-sous-Coucy ou de Prémontré.

Certains se fixent définitivement dans l'Aisne, d'autres sont des « **maçons roulants** » qui rentrent tous les ans dans la Creuse, y fondent une famille et y reviennent définitivement sur la fin de leur vie. D'autres exemples nous apprennent que beaucoup de maçons sont venus au XVIIIe pour travailler pour l'Ordre des Prémontrés. Ils se connaissent, se fréquentent et hébergent souvent des maçons roulants venus les rejoindre.

Les Archives notariales, quand elles existent encore, sont également une source de renseignements. En 1731, Marthe Légier veuve de Joseph Bruneteaux et mère d'Antoine Bruneteaux donne procuration à son cousin, Joseph Péroulet, pour obtenir paiement des travaux exécutés pour le compte du « Seigneur de Serches, Acy et Dhuissy,

par son mari et son fils, tous deux récemment décédés « à Soissons ou ses environs ». Cette famille sera représentée par Antoine, Joseph et Joseph-Antoine, « maçons roulants » et par Etienne, Léonard, Joachim et Baptiste, « maçons limousants ou maçons de la Creuse », selon les renseignements trouvés.

Aux AD, les ventes de biens nationaux vont nous faire découvrir des instants de vie de ces maçons, comme la vente à Braine, de la basse-cour de l'Abbaye de Saint-Yved en 1789 ainsi que l'ensemble des bâtiments conventuels en 1803, tous attribués à Etienne Bruneteaux. Son nom apparaissait sur la plaque aujourd'hui disparue, relatant la pose de la 1ère pierre en 1828, pour la restauration de l'Abbatiale.



*Braine, La procure, bâtiment non modifié (P.E\_2021)*

En dehors des travaux sur les bâtiments religieux, le développement du chemin de fer est également une source importante de chantiers de construction. Dans notre petite région, nous avons le prolongement de la voie de chemin de fer « Paris-Soissons » vers Laon, avec la construction du tunnel de Vauxaillon, puis plus tard la gare d'Hirson et l'arrivée de Jean Manard, originaire de la commune de Mars, proche d'Aubusson. Remarqué par Paul Doumer, il le suivra au Tonkin où il construira plusieurs gares. De retour en 1903, il est fait Chevalier de la Légion d'Honneur. A la retraite, il se fixe à Soissons où il se fait construire une

maison Boulevard Jeanne d'Arc. Il est élu conseiller municipal en 1913.



Maison et médaillon Boulevard Jeanne d'Arc

Dans cette recherche de maçons de la Creuse, une grande surprise sera d'apprendre que le marché public passé après la Révolution pour le démontage de l'église abbatiale de Saint-Jean-des-Vignes a été attribué à un maçon de la

Creuse, Léonard Vallot originaire de Châtelus-le-Marcheix, commune proche de Saint-Goussaud. Une autre sera de découvrir, qu'il a un frère, également appelé Léonard, résidant aussi à Soissons, et que ce dernier fait partie des maçons qui se coupent volontairement de leur famille en Creuse, au point qu'ils soient déclarés « décédés ».



Maison natale des frères « Vallot » à Châtelus-le-Marcheix (Creuse)

Cette étude nous donne environ 200 maçons de la Creuse, sur deux petits territoires de l'Aisne, nous devrions largement dépasser ce chiffre.

### **13 janvier 2024 - Un fantôme dans le sud de l'Aisne : le « canal de Soissons », 1805-1824 : du projet à son abandon, par Francis Beaucire.**

1824 marque la fin du règne de Louis XVIII, auquel succèdera Charles X jusqu'en 1830. Mais c'est aussi le tout début de la navigation sur le canal de l'Ourcq, depuis 1822, grâce à des travaux permettant la circulation de bateaux à petit gabarit, les « flûtes de l'Ourcq ». Auparavant, il s'agissait d'un canal d'amenée des eaux potables destinées à l'alimentation de Paris, dont les travaux ont été engagés en même temps que ceux du canal de Saint-Quentin, en 1802. Dès

1809, l'eau de la Beuvronne, dont le canal emprunte la vallée à la hauteur de Claye-Souilly, coule dans la fontaine des Innocents, actuellement installée sur la place du Forum des Halles. (Les eaux de la Dhuis n'alimenteront les réservoirs de Ménilmontant qu'à partir de 1865.)

#### **Quel projet ?**

Quand Pierre-Simon Girard rédige son mémoire en 1824, le canal de l'Ourcq est donc en service depuis deux ans pour la navigation. Le canal de Saint-Quentin est en service depuis 1810, mettant le bassin de l'Escaut en liaison avec le bassin de l'Oise. Le canal des Ardennes est en travaux depuis 1823. Il sera mis en service en 1837 et mettra le bassin de l'Oise en liaison avec celui de la Meuse.

C'est l'ouverture du canal de l'Ourcq à la navigation et donc au transport de fret qui change la situation en termes de flux de marchandises. Il offre à Pierre-Simon Girard l'opportunité de dessiner le projet d'un « barreau » nord-sud pour capter les flux provenant du canal de Saint-Quentin et du canal des Ardennes et les faire converger vers le canal de l'Ourcq. D'aval en amont, son projet relierait à Soissons le canal de l'Ourcq et son prolongement canalisé jusqu'à Silly-la-Poterie ; plus au nord, le canal rejoindrait l'Oise en empruntant la vallée de l'Ailette jusqu'à son confluent avec l'Oise à Manicamp.

Ce projet concret, dont le tracé et l'alimentation en eau sont présentés avec une grande précision dans le mémoire de 1824, relève de décisions plus anciennes : c'est en effet en 1805 qu'il est décidé de rendre navigable le canal de l'Ourcq, jusqu'alors réservé à l'alimentation de Paris en eau. C'est suite à un rapport fait au roi en 1820 par le directeur général des Ponts et Chaussées que la décision est prise d'étudier la construction de ce « barreau ».

Canaux	Début des travaux	Mise en service
Saint-Quentin		1810
Ourcq		1822
Latéral à l'Oise	1823	1831
Des Ardennes	1822	1835
<b>Mémoire sur le canal de Soissons : 1824</b>		
De la Sambre à l'Oise	1834	1839
Latéral à l'Aisne	1837	1841
De la Marne à l'Aisne	1841	1866
De l'Aisne à l'Oise	1879	1890

Lorsque P.-S. Girard rédige son mémoire en 1824, deux canaux sont en service, deux autres en travaux, esquissant le réseau navigable du nord-est de la France qui converge vers Paris, et qui mettra en communication le Bassin parisien avec les

bassins de l'Escaut, de la Meuse de la Sambre.

Voici en quels termes, proches des formulations d'aujourd'hui en matière d'aménagement du territoire et de développement régional, P.-S. Girard présente l'intérêt du projet pour le département de l'Aisne et la ville de Soissons : *« la ville de Soissons (...) deviendra l'entrepôt naturel du commerce qui s'établira par cette nouvelle voie, soit que les denrées et marchandises qui en seront l'objet proviennent de l'ouest et du midi de la France par le canal de l'Ourcq, soit qu'elles proviennent de nos départements du nord par le canal de Saint-Quentin, ou bien de nos provinces de l'est par le canal des Ardennes. Cette ville est donc appelée par sa position, à jouir la première, et plus qu'aucune autre, des avantages que l'on doit attendre de la communication navigable qui fait l'objet de ce mémoire. Nous avons désigné, en conséquence, sous le nom de Canal de Soissons cette communication navigable prise dans toute son étendue. »* L'intérêt pour les ressources locales destinées au marché parisien est également étudié de près dans le mémoire.

### **Quel tracé ?**

Le tracé du projet de canal joue de toutes les possibilités offertes par le réseau hydrographique secondaire et ses différentes vallées : de l'Ourcq à l'Aisne, par les vallées de la Savières puis de la Crise ; de l'Aisne à l'Ailette, par la vallée de Crouy puis le vallon de Vauxaillon qui débouche dans la vallée de l'Ailette, ensuite empruntée jusqu' à la vallée de l'Oise. Il doit faire franchir au canal deux seuils de partage des eaux entre le bassin de l'Ourcq et celui de l'Aisne au sud de Soissons, et entre le bassin de l'Aisne et celui de l'Ailette au nord de Soissons. On notera que le tracé de la ligne de chemin de fer de Paris à Laon devra franchir en 1862 et 1866 ces mêmes éléments de

plateau par les tunnels de Vierzy et de Vauxaillon, à peu près dans les mêmes lieux, les têtes de tunnel correspondant aux têtes des vallons.

### **Quel intérêt ?**

L'intérêt du canal de Soissons tient au raccourcissement de la distance qui sépare le grand marché de consommation de Paris du canal de Saint-Quentin aboutissant à Tergnier et du canal des Ardennes à Soissons, également port de chargement d'une partie du fret originaire du département de l'Aisne. Le mémoire fait état d'une différence de longueur entre les deux tracés, via l'Oise et via l'Ourcq, de l'ordre de 50% au profit du canal de Soissons, de celui de l'Ourcq et de la Marne navigable. L'impact sur la productivité est important, puisque la durée du trajet influe sur le nombre de rotation dans un même temps de travail, avantage auquel on peut ajouter la viabilité du plan d'eau offerte aux bateaux durant toute l'année sur les canaux par rapport aux cours d'eau, notamment dans le cas du flottage des bois. De plus, en pénétrant dans l'agglomération de Paris par l'amont, contrairement à l'Oise qui conflue en aval, le tracé par l'est évite la remonte du courant entre Conflans-Sainte-Honorine et le port de Paris, situé pour l'essentiel en amont du centre de la ville, d'autant que la traction des bateaux est alors confiée à des chevaux par les chemins de halage. De plus, la traversée de Paris, de ses îles et de ses ponts rend la navigation lente, difficile et parfois impossible à certaines saisons (inondations, étiages).

Tracés	Du canal de Saint-Quentin (Tergnier) à Paris	Du canal des Ardennes (Soissons) à Paris
Via le canal de Soissons	135 km	168 km
Via l'Oise	249 km	247 km
<b>Canal de Soissons/Oise</b>	<b>-46%</b>	<b>-32%</b>

Par le canal de Saint-Quentin, « descendraient » vers Paris via Soissons du charbon de terre, des briques, du marbre ; par le canal des Ardennes, proviendraient des ardoises, des fers et du bois.

Le trafic axonais escompté sur le canal de Soissons, blé, farine, bois, matériaux de construction, fait également l'objet d'une évaluation. Par exemple, sur les 650 000 sacs de farine nécessaires à la consommation annuelle de Paris, 20% sont alors fournis par le département de l'Aisne, ce qui permet de prévoir l'embarquement de 100 000 sacs à Soissons, soit environ 15% de l'approvisionnement de Paris.

L'exemple du bois de chauffage extrait de la forêt de Villers-Cotterêts mérite d'être cité. « Sur 8 000 cordes de bois (une corde = en moyenne 3,5 stères) provenant de l'exploitation annuelle de la forêt de Villers-Cotterêts, 2 000 cordes sont embarquées sur l'Aisne (...). Quant aux 6 000 cordes de bois de chauffage que l'on tire chaque année de la forêt de Villers-Cotterêts, par l'Ourcq et la Marne, il se ferait sur la portion de canal comprise entre Vierzy et le Port-aux-Perches après son exécution.

*Ce bois, flotté sur le ruisseau de Savières, est retiré de l'eau au Port-aux-Perches ; on en forme ensuite des trains, qu'on fait flotter sur la rivière Ourcq ; une partie beaucoup plus considérable le descend en bateau ; enfin ces bois sont débarqués à l'embouchure de cette rivière, pour être chargés de nouveau dans des bateaux marnais, qui les amènent à Paris. »* Bilan : un trajet de vingt jours alors que le canal de Soissons n'en demanderait que cinq, grâce à la suppression des ruptures de charge.

### **Quelle estimation financière ?**

Le coût de construction des 60 km du canal sont estimés par Pierre-Simon Girard à 4 136 000 francs, dont la moitié

environ pour les tunnels et leurs tranchées d'accès. En face de cet investissement, le mémoire présente une évaluation des recettes annuelles que procureraient les droits de navigation : 300 000 francs/an pour le fret échangé avec le canal de Saint-Quentin et 125 000 francs/an pour celui qui serait échangé avec le canal des Ardennes, auxquels s'ajoutent 98 000 francs/an procurés par le fret originaire du département de l'Aisne, soit un total de 523 000 francs/an.

Etabli avec précision pour la branche sud du canal, de Port-aux-Perches à Soissons, le bilan financier annuel fait apparaître un rendement brut de 10% et un rendement net de 5%, déduction faite de la charge de l'emprunt.

<b>Branche sud (Port-aux-Perches à Soissons)</b>	<b>En francs</b>
Coût de construction	2 261 000
Recettes annuelles	223 000
Intérêts à 5%	107 000
Solde annuel	116 000
Rendement net (solde/recettes) (1)	5%

En dépit de son intérêt et de sa viabilité financière, le projet ne sera pas retenu. Le directeur général des Ponts et Chaussées fait observer « *que cette nouvelle voie navigable serait à la voie actuelle, par l'Aisne, l'Oise et la Seine, ce qu'une route départementale est à une route royale* ». En conséquence, le directeur général des Ponts et Chaussées « *a pensé que le gouvernement ne devait point contribuer aux dépenses de cette entreprise. Elle se trouve ainsi placée au nombre de celles qui doivent être exécutées sur les fonds départementaux, ou mieux encore aux frais et risques d'une association de particuliers auxquels on en concéderait les revenus (...).* »

P.-S. Girard conclut ainsi son mémoire : « *C'est à l'administration éclairée de ce département qu'il appartient maintenant de diriger sur cette utile entreprise l'esprit d'association qui a produit chez nos voisins de si étonnants résultats, et dont aujourd'hui nous avons en France tant d'améliorations à espérer.* »

Quel accueil le département de l'Aisne aura-t-il réservé à cette invitation ? C'est une autre investigation, à conduire en interrogeant la collection des délibérations du conseil général entre 1825 et 1842. Mais on peut retracer rapidement le contexte dans lequel l'examen de la suggestion de l'Etat a pu se trouver. Dans les années qui suivent la publication du mémoire de Pierre-Simon Girard, les projets du canal de la Sambre à l'Oise et du canal latéral à l'Aisne sont étudiés, les mises en chantier intervenant respectivement en 1834 et 1837. A ces dates, le canal latéral à l'Oise et le canal des Ardennes sont mis en service, respectivement en 1831 et 1835. L'Oise devient une voie fluviale majeure qui, à terme, concentrera les trafics des trois canaux qui la mettent en communication avec les régions du nord et, au-delà, les vallées de l'Escaut, de la Sambre et de la Meuse, assurant la desserte de l'agglomération parisienne et les ports de Rouen et du Havre pour le trafic destiné à l'exportation. D'où l'importance du site et du port de Conflans-Sainte-Honorine, haut-lieu contemporain de l'histoire de la batellerie.

A peine plus tard, les premiers projets de chemin de fer sont élaborés pour relier Paris aux grandes villes, aux principaux points des frontières et aux grands ports : la fameuse « étoile de Legrand » fait l'objet d'une décision politique dès 1842, soit dix-huit ans après l'abandon du projet de canal. En 1850, Saint-Quentin est reliée à Paris, en 1855 la ligne atteint la frontière du nord. En 1860, Soissons est à son tour reliée à Paris.

Toutefois, dès le milieu des années 1820, le chemin de fer a déjà fait une apparition contemporaine du projet de canal : en Angleterre, après des lignes vouées au transport du charbon, la première ligne consacrée au transport de voyageurs par des trains à vapeur est mise en service en 1825. En France, la première ligne vouée au transport de la houille de la mine au canal est mise en service en 1823. Et dès 1814, un ingénieur des mines, Pierre-Michel Moisson-Desroches, rédige pour Napoléon un rapport ainsi titré : « *Sur la possibilité d'abrèger les distances en sillonnant l'empire de sept grandes voies ferrées* », préfigurant ainsi la fameuse « étoile de Legrand ».

Dans ce contexte, le canal de Soissons a été handicapé par son gabarit qui, dicté par celui, préexistant, du canal de l'Ourcq ne permet pas à des bateaux de plus de 80 tonnes de naviguer, quand la voie fluviale de l'Oise, même avant la normalisation des gabarits décidée par le plan Freycinet en 1879, autorise le passage de bateaux d'une largeur double de celle des flûtes de l'Ourcq. Et dans la course à l'augmentation des charges transportables qui accompagne l'industrialisation et l'urbanisation dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, le canal de Soissons semble n'avoir eu aucune chance d'aboutir, parce que né trop tard dans une époque qui va consacrer la domination du rail.

---

## **Assemblée Générale du 17 février 2024**

Le président ouvre la séance en remerciant les personnes présentes. La salle est pleine, on compte 85 personnes. Il remercie également François Hanse et Nicolas Rébérot en tant qu'adjoints à la culture de la ville et du département.

### **Rapport moral**

Comme chaque année il se doit d'avoir une pensée pour les personnes disparues parmi nos adhérents : Roger Lécuyer, Michel Migrenne, Paulette Bihet, et Marithey Casta. Denis Rolland évoque l'action de madame Casta à Arcy Sainte Restitue à propos du patrimoine local, en particulier l'église ainsi que le don exceptionnel qu'elle a fait à la Société Historique.

### **Résumé de l'activité en 2023**

- Le 21 janvier, Pascale Jacques a présenté une biographie du dessinateur Luc Vincent Thiery
- Le 18 février, à la fin de l'Assemblée Générale, Denis Rolland a projeté une partie des magnifiques dessins de Bernard Ancien.
- Le 18 mars, Denis Rolland et Michèle Robinet ont évoqué les personnages du livre « des civils racontent 1914 »
- Le 15 avril, c'est Eric Boutigny qui a retracé l'histoire de l'aéronautique dans le Soissonnais.
- Le 22 avril, Denis Rolland a présenté son livre sur la cathédrale de Soissons.
- Le 6 mai après-midi, a eu lieu une visite à Lesges et Quincy sous le Mont.
- Et le 17 juin notre sortie annuelle à Royaucourt et Chailvet et Bourguignon sous Montbavin.
- Le 9 septembre nous avons participé au forum des associations.
- Le 7 octobre c'est Marie Annick Lefèvre qui nous a présenté l'église de Mont Notre Dame avant sa destruction et après sa reconstruction.
- Le 18 novembre, Sofiane Abdi nous a parlé des stalles dans les cathédrales du Nord.
- Le 9 décembre Michelle Tranchart a présenté un sujet sur les maçons de la Creuse.

### **Pour 2024**

- Le 13 janvier, Francis Beaucire et Denis Rolland ont présenté un projet de canal à Soissons qui n'a jamais abouti.

- Le 16 mars Michel Gasser nous parlera des trois châteaux de Pinon.
- Le 13 avril, c'est Jean Christophe Dumain qui présentera « Violence et grâce royale dans le Soissonnais sous Charles VI »
- Le 25 mai nous ferons une sortie à Oulchy le Château et environs.
- Notre sortie annuelle du 22 juin se déroulera en Thiérache à Parfondeval et autres lieux de la région comme le manoir de Maipas

A la rentrée seront prévus :

- Marie Agnès Pitois qui nous parlera d'Yvonne Basquin, témoin de la libération et des combats de St Waast.
- Notre Dame de Paris, reconstruction.
- Journal de l'instituteur de Silly en Multien.
- Les voies romaines.
- La famille Cousin et la maison Egyptienne.

**Statistiques du site** : on compte 4309 utilisateurs et 14000 pages vues.

Compte Facebook, on l'utilise peu, il sert de relais pour nos informations.

Puis Denis Rolland montre un échantillonnage des diverses questions qui nous sont posées tout au long de l'année.

Nous employons toujours David Desfontaine 4 heures par mois, plus un peu de télétravail.

A l'extérieur, Denis Rolland a présenté aux Archives Départementales « l'hôpital de Soissons et les sœurs de St Thomas » et à la société historique de Crépy en Valois, les souterrains.

Nous avons accueilli un groupe de visiteurs de la région de Châtillon sur Indre qui souhaitent visiter plusieurs monuments sur Soissons.

#### **Point sur le patrimoine local.**

- Le château de Cœuvres est toujours en vente.
- La chapelle du Mont de Soissons va s'écrouler.
- La maison Henri, le dossier est clôturé.
- L'abbaye du lieu restauré est en piteux état.
- Le parking du château de Villers, une solution plus raisonnable semble adoptée.

Ensuite le président souligne qu'un engagement avait été pris avec le maire lors de la démolition de la maison à pas de moineaux sur le quai de l'Aisne. Une indemnité de 150000 € devait être utilisée pour le petit patrimoine (onze projets) rien n'a été fait sauf la toiture de la maison sise à St Jean des Vignes.

La liste de nos nombreuses publications sera égrenée.

Puis Colette Fourreaux et Bertrand Jacques nous présentent le bilan financier.

Cette année est celle des élections des membres du bureau. ; Il y a quelques changements. Michel Bultot désire quitter le bureau, et nous accueillons deux nouveaux membres, Jean Luc Martin et Geneviève Delaporte.

Le nouveau bureau se compose ainsi :

- Président : Denis Rolland
- Vice-présidentes : Nadia Martin et Michèle Robinet
- Trésorière : Colette Fourreaux
- Membres : Eric Boutigny, Geneviève Delaporte, Pascale Jacques, Georges Lecamp, Marie Annick Lefèvre, Jean Luc Martin, Camille Vecten.

L'assemblée a approuvé ce nouveau bureau.

La parole est laissée à François Hanse et Nicolas Rébérot.

Puis suivra une projection de photos anciennes de Soissons venant du fond Racault ; les spectateurs ont apprécié et ont même participé à identifier des lieux ou personnes de ces photos.

Comme c'est la coutume, la journée se terminera par le verre de l'amitié.

## BILAN SOCIETE HISTORIQUE DE SOISSONS

ACTIF			PASSIF		
	2023	2022		2023	2022
Immobilisation	213 071	213 959	Fonds Associatifs	263 261	255 955
Créances	485	690	Provision fonds dédiés	42 400	36 400
Trésorerie	94 935	79 462	Dettes fournisseurs	2 590	1 710
			Autres dettes	240	46
<b>Total</b>	<b>308 491</b>	<b>294 111</b>	<b>Total</b>	<b>308 491</b>	<b>294 111</b>

COMPTE DE RESULTAT SOCIETE HISTORIQUE DE SOISSONS					
DEPENSES			RECETTES		
	2023	2022		2023	2022
<b>Charges de fonctionnement</b>			<b>Ressources associatives</b>		
Fournitures	321	2 064	Cotisations	4 347	4 507
Valorisation loyer	3 600	3 600	Dons	5 629	832
Dépenses d'entretien	281	486	Soissons - Subvention	2 000	2 000
Maintenance site internet	456	600	Cons Departemental - subvention	1 000	500
Assurance	537	502	Soissons - Locaux	3 600	3 600
Missions - réceptions	246	627	Divers	46	
Timbres, téléphone, internet	1 501	1 096		16 622	11 439
Divers	318	139	<b>Vtes livres, photos et divers</b>		
	7 260	9 114	La cathédrale de Soissons	7 613	
<b>Charges des activités</b>			Mémoires 7-2	1 428	
Impression livre	7 569	5 034	Légendes et Fantômes B Ancien	1 059	1 398
Reliures	1 940	1 380	Abbé Letombe		2 700
Valorisation travaux membres	26 620	21 414	Divers	2 536	2 392
Numérisation	336	1 750		12 636	6 490
Sortie annuelle	420	395	<b>Recettes des activités</b>		
Divers	2 050	498	Cession archives Croix Rouge	1 000	
	38 935	30 471	Subvention Livre Cathédrale	4 000	
			Subvention Mémoires 7-2		2 000
Charges nettes de personnel	1 421	848	Valorisation travaux membres	26 620	21 414
Dotations aux amortissements	887	1 328		31 620	23 414
Variation Fonds dédiés	6 000		Cession immobilisation		50
			Produits financiers	932	958
<b>Total</b>	<b>54 503</b>	<b>41 761</b>	<b>Total</b>	<b>61 810</b>	<b>42 351</b>
			<b>Excédent</b>	<b>7 307</b>	<b>590</b>